AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE LOT

Bulletin Herbe

De l'herbe et des fourrages de qualité
Des animaux en bonne santé !

N°8
10 mars 2016

Les Sommes de températures

Degrés-jours cumulés à partir du 1er février *(source : Météo-France)*

Secteur	Station météo	Altitude	2016	*2015 rappel*
Causse central	Lunegarde	383 m	**239**	*192*
Bouriane	Gourdon	260 m	**263**	*201*
Quercy Blanc	Le Montat	260 m	**276**	*219*
Figeacois et Limargue	Faycelles	342 m	**216**	*170*
Causse de Limogne	Villefranche de R. / Le Montat	290 m	**259**	*199*
Vallée de la Dordogne	Branceille	190 m	**260**	*202*
Ségala ouest	Comiac	562 m	**180**	*151*
Ségala est	Aurillac	623 m	**158**	*132*

L'herbe pâturée est l'aliment le moins cher

L'éleveur a intérêt à tout mettre en œuvre pour obtenir le plus grand nombre de journées de pâturage au cours de l'année, donc à sortir tôt les animaux. Un animal qui pâture, c'est « une barre de coupe à l'avant et un épandeur à l'arrière », il fauche et fertilise gratuitement. **La tonne de matière sèche pâturée est 4 à 6 fois moins coûteuse que lorsqu'elle est distribuée. L'herbe pâturée revient 10 fois moins cher que le concentré !**

Causse – Bouriane – Vallées – Quercy Blanc – Figeacois

Mise à l'herbe précoce

Sur les secteurs qui ont atteint les 250 degrés-jours, **la mise à l'herbe et le déprimage peuvent commencer sur les prairies précoces.** Il n'y a encore parfois que 8 à 10 cm d'herbe environ, mais à partir de maintenant, la pousse va s'accélérer.

Commencer tôt le pâturage, en ayant l'impression qu'on « manque » d'herbe, limite le risque de se faire dépasser lorsque la vitesse de pousse va augmenter et permet d'offrir aux animaux une herbe feuillue et de qualité le plus longtemps possible.

Ségala

Préparez la mise à l'herbe

Prévision de date d'atteinte des 250 degrés-jours :

- **Ségala ouest (Comiac) :** Vers le 20 mars
- **Ségala est (Aurillac) :** Début avril

Découpez dès à présent vos parcelles en paddocks et préparez votre planning de pâturage. Ce travail effectué en amont simplifie grandement le suivi des troupeaux au pâturage.

Fabien Bouchet-Lannat - Chambre d'Agriculture du Lot - tel 05 65 23 22 22
ou votre conseiller de secteur

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

La Chambre d'Agriculture du Lot est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Pour recevoir ce bulletin par e-mail, écrivez à : herbe@lot.chambagri.fr
Retrouvez les Bulletins Herbe sur : www.lot.chambagri.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»